



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires et de la mer**

ERDRE

AVIS A LA BATELLERIE 2026-03-14

ORIGINE : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Transports et Risques

EMPLACEMENT : Entre le château de la Poterie (Chapelle-sur-Erdre)
et la Tour Carrée du château de la Couronnerie (Carquefou)

FAIT A SIGNALER : Régate « Régate de Club Jeunes 2 »
Vu l'arrêté préfectoral n° ddtm-2026-03-14

DATE : Le samedi 14 mars 2026

Les usagers de l'Erdre sont informés que le Sport Nautique de l'Ouest (SNO) organise samedi 14 mars 2026 de 9h00 à 18h00 une régata intitulée « Régate de Club Jeunes 2 » sur l'Erdre entre le château de la poterie (La chapelle-sur-Erdre) et la Tour carrée du château de la Couronnerie (Carquefou).

Les organisateurs de la manifestation communiqueront sur le canal 6 de la VHF.

Il est demandé aux usagers de la rivière, pour le bon déroulement de cette manifestation, de réduire leur vitesse au droit du bassin réservé, de naviguer avec la plus grande vigilance et de respecter les signalisations apportées sur les lieux par les organisateurs.

Le, 11 mars 2026
Pour le directeur départemental des
Territoires et de la Mer

L'Adjointe au Chef Unité Sécurité des
Transports
Catherine KEREVER